

Aux "Amis de La Seyne ancienne et moderne"

Une spirituelle causerie de Me Layet sur un épisode du XVII^{ème} siècle de la petite histoire toulonnaise



Une vue de l'assistance. En médaillon : le conférencier, Me Layet. (Ph. F. Chabert.)

Les Amis de La Seyne ancienne et moderne ont donné une nouvelle causerie dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville. Celle-ci a été faite par M. Jean Layet, qui est préhistoriographe. Mais ses travaux ne l'empêchent pas de travailler sur la petite histoire toulonnaise.

C'est un épisode tragico-comique qu'il nous a décrit, avec la conclusion d'un historien et la verve d'un conteur méridional. Il s'agissait de l'enlèvement de la gouce et jolie Gabrielle d'Aimar de Montsallier, qui n'était autre que la petite-fille de M. de Forbin de Solliès, gouverneur du port de Toulon sous le règne de Louis XIII. Cet enlèvement, digne d'un roman de chevalerie, a eu pour auteur M. de Lavalette, chevalier de son état et fils naturel du duc d'Épernon, ancien gouverneur de la Provence.

DECOR DE L'ACTION

Me Layet nous a d'abord brossé un tableau du « décor » de cette tragico-comédie : le Toulon en pleine expansion du début du grand siècle. Les anciennes fortifications d'avant-Henri IV ont été rasées,

et des faubourgs suburbains ont été englobés dans la nouvelle enceinte.

Le gouverneur est M. de Forbin-Solliès, appartenant à l'une des plus illustres familles du terroir, et l'évêque, dont le siège se trouve dans l'antique Notre-Dame de la Seds, est un autre Forbin-Solliès, propre frère du gouverneur.

LE RAVISSEUR ET SA VICTIME

Ce dernier a une fille, Mme d'Aimar de Montsallier, veuve d'un président au Parlement d'Aix, et qui, chassée de la capitale de la Provence par la peste, vient se réfugier auprès de son père et de son oncle.

Jusqu'à présent, rien de plus naturel ! Mais, où la situation prend une tournure piquante c'est que Mme d'Aimar a une fille prénommée Gabrielle, ravissante au possible, et dont toute la jeunesse dorée de la ville s'éprend.

Or, à cette époque, c'est-à-dire en 1629, quelques vaisseaux ont été rassemblés au port, galères destinées aux Vénitiens.

Ces galères sont sous les ordres du chevalier Jean-Louis de La Valette. Celui-ci, fils du duc d'Épernon, comme nous l'avons dit plus haut, est aussi violent et entreprenant que son père dont la réputation est loin d'être excellente en Provence.

L'ENLEVEMENT

Jean-Louis de Lavalette s'éprend de Gabrielle, demande sa main, essuie un refus, mais ne se tient pas pour battu.

En effet, la coutume voulait qu'un jeune abbé choisisse, à l'occasion de sa première messe, un parrain et une marraine. Un jeune prêtre toulonnais, à la veille de célébrer sa première messe, choisit donc Jean-Louis de La Valette comme parrain, et ce dernier suggère à l'abbé de prendre pour marraine Gabrielle. L'ecclésiastique accepte.

Le jour de la cérémonie, un cortège se forme devant la maison des Forbin, située rue des Chaudronniers (actuellement rue d'Alger) afin de gagner la chapelle des Capucins. Alors, et sans que personne ne se méfie, le fils du duc d'Épernon propose de modifier l'itinéraire et de passer par le nouveau carré du port. La proposition est acceptée d'enthousiasme.

Mais il ne s'agissait que d'une ruse, car, dès l'arrivée sur le port,

devant la famille de Forbin horrifiée, Jean-Louis de La Valette s'empare de Gabrielle, la pousse dans une barque, laquelle rejoint aussitôt une galère mouillée en rade... Et l'enlèvement se déroule tel un « kidnapping ».

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

Homme de décision, le jeune chevalier met le cap sur Venise. Bien entendu la jeune Gabrielle gémit et refuse d'épouser Jean-Louis de La Valette. Mais celui-ci, peu à peu, fléchit la volonté de la jeune fille, et le tout s'achève par un mariage.

Mais tandis que le couple vit des jours heureux sous la protection de la "Serenissime République de Venise", les Forbin tempèrent, ameutent la Cour et déposent une plainte.

Le roi est mécontent de l'exploit du fils d'uduc d'Épernon, et Richelieu l'est encore davantage.

Mais le temps est galant homme, et c'est la jeune femme de Jean-Louis de La Valette qui, revenant en France, plaidera chaleureusement pour son mari. Et tout rentrera dans l'ordre, l'histoire ne disant pas s'ils eurent beaucoup d'enfants.

MOLIERE A-T-IL EU VENT DE CETTE HISTOIRE ?

Cet enlèvement, Me Layet nous l'a conté avec beaucoup d'esprit. Faisant un parallèle avec les « Fourberies de Scapin », le conférencier s'est demandé si Molière ne s'était pas inspiré de la modification à peine, de la tragico-comédie toulonnaise pour écrire sa comédie. Ce qui lui aurait inspiré sa fameuse tirade : « Mais que d'able alla-t-il faire dans cette galère ? »

Toutefois, après avoir avancé cette hypothèse, Me Layet dissèque historiquement les arguments, et en arrive à la conclusion que ceci est impossible. On en vient presque à le regretter.

Souhaitons retrouver encore ce brillant conférencier dans le cadre des causeries de la Société des Amis de La Seyne ancienne et moderne.

M. Baudoin, président de la Société, a clôturé cette séance par un petit discours de remerciement à Me Layet et en nous promettant pour bientôt de nouvelles et intéressantes causeries.